VENDREDI 16 DÉCEMBRE 2022 WWW.TEMOIGNAGES.RE

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS N° 21121 - 78EME ANNÉE

Nouvelle reconnaissance de la justesse de la lutte du peuple chagossien

Chagos : Liseby Elysé Citoyenne d'honneur de Lyon

Ce 10 décembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits humains, la Ville de Lyon a décidé de mettre à l'honneur cinq citoyens, tous militants des droits humains et environnementaux. Grégory Doucet, maire de Lyon, leur a donné la distinction de Citoyens d'honneur de la Ville. Parmi eux figurait Liseby Elysé, Chagossienne exilée de son pays et qui témoigna de la tragédie du peuple chagossien devant la Cour internationale de justice de La Haye.

La lutte des Chagossiens a été à l'honneur ce 10 décembre à Lyon lors de la célébration de la Journée internationale des droits humains. La Mairie de la 3e commune de France a en effet décerné à Liseby Élysée le titre de Citoyenne d'honneur. Liseby Elysé est une Chagossienne chassée de son pays et interdite d'y revenir à cause de la construction de la base de Diego Garcia. La native de Peros Banhos s'est déjà rendue plusieurs fois à La Réunion aux côtés d'Olivier Bancoult, porte-parole du Groupe réfugiés Chagos.

Liseby Elysé était citée comme témoin par la Cour internationale de justice lors du débat concernant le différend entre Maurice et le Royaume-Uni au sujet de la souveraineté sur l'archipel des Chagos. A la barre de ce tribunal de l'ONU, elle décrit les conditions de sa déportation de son pays. Ce témoignages fit grand bruit. Quelques jours plus tard, la Cour internationale de justice rendit un avis déclarant illégale le maintien de l'administration des Chagos par le Royaume-Uni. Ceci l'adoption par l'ONU d'une résolution exigeant la fin de l'occupation des Chagos par une puissance coloniale dans les 6 mois et l'aide au retour du peuple chagossien dans son pays. Le Royaume-Uni persiste à refuser de respecter cette décision de la communauté internationale.

Quatre autres militants des droits humains étaient honorés par la Mairie de Lyon ce 10 décembre.

« Quelles ont été leurs fautes aux yeux de leurs bourreaux ? », a dit dans son discours Grégory Doucet, maire de Lyon, « s'être dressé pour défendre les droits civils et politiques, en critiquant la situation sociale de son pays pour Ahmed Mansour. Avoir osé plaider pour l'abolition de la peine de mort et avoir défendu les droits des femmes, pour Nargues Mohammadi. Berta Caceres, Liseby Elysé, Marc Ona Essangui ont, de leur côté, eu pour seuls torts de refuser l'expropriation illégale, ou l'accaparement et la destruction de leur environnement. La première s'est opposée au projet Agua Zarca de l'entreprise hondurienne Desarollos Energéticos qui prévoyait la construction de quatre barrages sur le fleuve Gualcarque, en violation du droit international. Marc Ona Essangui, lui, a voulu préserver la forêt tropicale gabonaise contre le projet minier illégal de Belinga. Liseby Elysé, enfin, cherche à obtenir justice après que le Royaume-Uni a transformé de manière illicite son atoll en base militaire américaine ; au mépris du peuple Chagos qui y vivait et en a été chassé. »

M.M.

La paix en Ukraine ?

Revenons sur la table ronde qui s'est tenue, le 12 décembre, en Autriche. Témoignages en a parlé, dans son édition du 14 décembre. L'ancien vice-chancelier Heinz-Christian Strache accueillait ses invités en ces termes : « Le thème de l'Ukraine nous occupe tous », « nous voulons mettre fin à ce drame ». Il dit sa « peur » devant l'absence « d'initiatives européennes majeures visant l'instauration de la paix en Ukraine » et à la suite aux propos d'Angela Merkel sur les accords de Minsk. Il avance une plateforme indépendante pour la paix et la neutralité. Cette rencontre a délié les langues.

A la question de savoir : « qui est perdant dans ce conflit ? », un ancien député autrichien, Andreas Mölzer, a déclaré : « Cette guerre et son historique, ses causes, tout ça est un vaste domaine qui nécessite un débat plus détaillé […]. Mais je peux vous dire exactement qui est perdant. Ce sont les Européens, c'est-à-dire nous tous ». Au-delà des aspects militaires, il faut comprendre la vassalisation de l'Europe par les États-Unis.

Un couperet nommé IRA

En effet, les européens ont l'air de découvrir l'étendue de la déflagration occasionnée par l'IRA (Inflation Réduction Act), votée au mois d'août par Biden. Il n'a pas reculé d'un pouce face à Macron qui est désormais condamné à rechercher des petits arrangements. La commissaire européenne Von Der Leyen appelle à réagir face à la distorsion de concurrence. La déception est générale.
L'IRA est ainsi jugée « inacceptable » pour le ministre tchèque de l'Industrie Jozef Sikel, « inquiétante » pour la ministre du Commerce extérieur des Pays-Bas Liesje Schreinemacher, et beaucoup trop déséquilibrée pour le ministre français de l'Économie Bruno Le Maire : « dans certains cas, le montant des subventions que l'administration Biden propose est quatre à dix fois le montant maximal autorisé par la Commission européenne ».
De fait, les États-Unis doivent affaiblir l'Europe et l'éliminer de la compétitivité, avoir les mains libres pour s'attaquer à la Chine. L'Ukraine n'est qu'un prétexte pour briser les capacités concurrentielles d'une alliance Europe-Russie.

La grande manipulation

Il est acquis que les États-Unis se servent des Européens. Voici d'autres propos issus de la table ronde de Vienne.
« J'espère que Poutine gardera son sang-froid. Parce qu'il a été constamment provoqué : d'abord avec l'expansion de l'Otan à l'est, malgré le fait qu'on la lui ait promise [la non-expansion de l'Otan, ndlr], comme il ressort des documents américains maintenant publiés », a avancé Christina Baum, députée du Bundestag (AfD).
« Ensuite, les États-Unis ont accepté d'accueillir l'Ukraine [dans l'Alliance atlantique]. Poutine a déclaré sans ambiguïté qu'il s'agissait d'une ligne rouge. Mais personne ne l'a pris au sérieux […]. Je me suis longtemps demandé combien de temps il se laisserait traiter ainsi », a-t-elle développé.
En mars, un accord de paix était presque acquis mais les États-Unis et l'Angleterre s'y sont opposés. Le chef de la délégation ukrainienne a même été assassiné. Qui a fait le coup et dans quel but ? Cela ressemble fort au sabotage des gazoducs Nord Stream 1 et 2. Qui avait intérêt à les rendre irréversibles ? Malgré les difficultés du moment, cette table ronde est un signe d'espoir.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Budget 2023 : la Région Réunion redevient « une collectivité de projets »

Ce 15 décembre en séance plénière à la Région, les conseillers régionaux ont adopté le budget primitif 2023 de la collectivité : un montant de 1,041 milliard d'euros avec une part importante pour l'investissement. Ce fut l'occasion de présenter les perspectives des prochains mois.

Les conseillers régionaux étaient en séance plénière hier pour débattre de plusieurs points à l'ordre du jour, notamment le budget primitif 2023 ainsi que la création de l'Agence régionale de l'innovation et de l'Agence régionale de la biodiversité.
Préalablement au débat, plusieurs motions furent présentées avant d'être renvoyées en commissions sectorielles. Un texte demandait que les Jeux des îles bénéficient du statut de Jeux régionaux au même titre que les Jeux de la Francophonie ou les Jeux du Pacifique afin de bénéficier de concours financiers analogues. Une motion pour la protection et la valorisation de la forêt de La Réunion demande l'organisation d'une table ronde avec l'ONF, l'Etat, la Région et les institutions concernées, notamment pour promouvoir l'agroforesterie prenant en compte le réchauffement climatique. Une autre motion plaida pour la création d'un réseau de transport ferroviaire.

Conférence territoriale avec les élus et les acteurs sociaux et économiques

Huguette Bello, présidente de la Région Réunion, est intervenue pour souligner des rendez-vous importants à venir. Elle signala la perspective du comité interministériel sur l'outre-mer en mai sous la présidence de la Première ministre. A La Réunion, une concertation est lancée pour identifier des mesures de nature à lever des obstacles à l'efficacité de l'action publique. Une réunion de cette instance de concertation s'est tenue le 8 décembre à préfecture de La Réunion. La présidente de la Région appelle à « saisir cette opportunité pour faire avancer nos projets ».
Huguette Bello souligna « la nécessité d'une approche globale et concertée ». C'est pourquoi, « en complémentarité à ces travaux », se tiendra une Conférence territoriale de l'action publique associant l'ensemble des élus et des acteurs économiques et sociaux pour travailler sur cette approche globale et concerté afin qu'il soit possible de se mettre d'accord. Dans cette perspective, la présidente de la Région nota l'importance des récentes études de l'INSEE sur la démographie de La Réunion. Elle fit alors la proposition d'une rencontre des élus régionaux avec la direction de l'INSEE.

INTERREG adopté par l'Union européenne

Concernant la lutte contre la vie chère, avec le taux zéro octroi de mer sur les produits de première nécessité et taux réduit sur de nombreux autres, la Région apporte une contribution importante au Bouclier qualité prix. A cela s'ajoute le prolongement de l'aide conjointe avec le Département pour maintenir le prix de la bouteille de gaz à 15 euros.
Huguette Bello a rappelé la présentation des programmes FEDER et FSE+, avec 1,4 milliard d'euros sur 6 ans pour La Réunion. Elle a également annoncé l'adoption, le 14 décembre, par la Commission européenne du programme INTERREG océan Indien. La contribution de l'UE s'élévera à 62 millions d'euros.

Planteurs : démarche commune de la Région et du Département

La présidente de la Région fit part de « vives inquiétudes pour l'application de la Convention canne ». Les planteurs reçus ont alerté sur leur situation. La récolte 2022 aura un niveau exceptionnellement bas, avec à peine 1,4 million de tonnes de cannes récoltées. Le calcul de l'aide de 14 millions d'euros de l'État se ferait à l'hectare et non à la production. Ce serait une perte importante pour la majorité des planteurs, car de nombreuses exploitations ne dépassent pas 7 hectares. Les planteurs auront des difficultés de trésorerie. Huguette Bello annonce un « rapprochement avec Département pour une démarche commune avec l'État ». Enfin, concernant l'avenir d'Air Austral, la validation du plan de sauvetage pourrait être notifiée la première semaine de janvier.

Diversification des investissements

La séance s'est poursuivie par l'examen du budget. Patrick Lebreton a noté 440 millions d'euros d'investissement pas fléché vers un seul projet. Les investissements repartent à la hausse « après un cycle de réduction constante ». 85 % du budget d'investissement est porté par épargne brute et fonds propres. Les conditions sont réunies pour que « la Région redevienne une collectivité de projets ».

Oté

Pti a pti loizo i fé son ni, pti a pti nou va gingn ésplike nout ka an kréol si ni vé

Mézami si mi di azot in n'afèr zot lé riskab dir amwin soi mwin lé tro optimist, soi mwin lé pa assé. Biensir mi vé anparl lo progré noute lang kréol la Rényon dann bande sèrviss piblik épi dann la possibilité ansèrv anou pou myé konprande lé shoz, épi pou ète in pé pliss dann konfor kan nou néna in démarsh pou fèr dann in biro.

Zot i koné lé pa touzour possib bien ésplike son ka, kissoi dann in ladministrassion, kissoi dovan in tribinal, kissoi kan wi sava l'armé : néna dé kou, wi panss ou la bien ésplike oute ka épi wi apèrssoi ké ou la pa sitèlman bien ésplikéké sa. Défoi wi panik in pé pars ou néna dan l'idé oute prop kozman la fé foute aou d'dan...

Mi diré galman la pa touzour fassil pou in lanploiyé d'ésplike in ladministré késhoz souvan défoi délika, difissil, avèk in kantité règloman in tète-fromaz lo ministèr laba dann Paris la fagote éspésyalman pou roul aou dann la farine.

Mi rapèl in zour in moune mi koné té apré pass pèrmi é lo linspéktèr la di ali « réduir l'alur » donk li la « rédi » é aprésa li té étoné lo légzaminatèr la pa done ali son préssyé Sézam sinploman pars li la konfonde aksélèr avèk ralantir. Mé d'apré zot konbien kan i ariv in lanploiyé frankofone épi in kliyan kréolofone i konpran pa inn é l'ote si tèlman olèrk fassilite la vi dé z'inn é dé z'ote, i konplike ankor in pé pliss lé shoz.

Donk mi konpran bien i fo diminyé la distanss rante inn é l'ote lo kozman lé z'inn avèk lo kozman lé z'ot, lo pèrsonèl k'i akèye épi lo ladministré. Mé si mi di sa sé in problème zénéral é sé problèm-la ki doizète réglé lo méyèr fasson k'i fo mwin lé kaziman sir in pé va dir : i fo arète pran lo kréol pou in moune i koné pa arien, alé oir li la parti lékol dopi étan pti ziskakan li la vni gran.

Mé in pé i pé di, la pa in n'afèr d'franssé épi in n'afèr d'kréol, pli sinploman sé in dékalaz rante lo nivo la formassion dé z'inn épi lo n ivo la formassion dé z'ot mé kozman-la i vo pa san pour san sa ! Pars si sé in mo ték nik ok, mé si sé in tournir d'fraz sinp k'inn i manyé bien épi l'ote lé dir pou manyé, ébin l'èr-la i fo trouv in moiyin pou inn amélyor son kon prenur é l'ote so n manyèr fé konprande ali.

Sa i ariv toulézour é mwin pèrsonèl mi panss si nou néna lo moiyin fé konprande sansa éspliké an kréol épi an franssé mi panss nou pé fé progré dann la kominikassion lé z'inn avèk lé zot.

A bon ékoutèr, salu.

Nb toussa an panssan bande zakor lofis la lang i sign avèk bande zaktèr piblik. Ofiramézir ni antrevoi in pé pliss lo féklèr pou nout lang kréol rényoné.

Justin